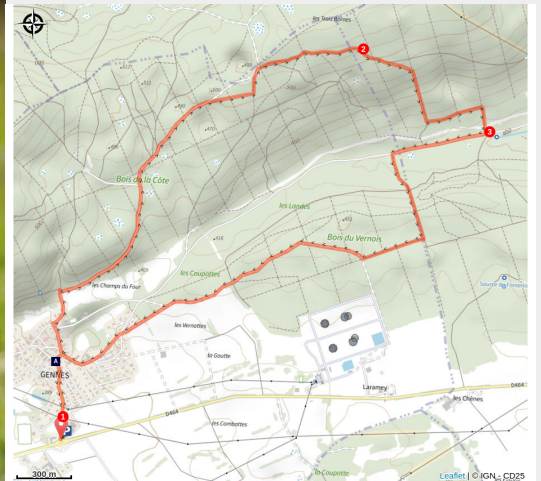


Tour des Landes

Grand Besançon



Les landes (© Grand Besançon Métropole)



Circuit familial qui chemine dans les bois et sur les petites routes.

Boucle majoritairement en sous-bois comportant 70 % de chemins de terre alternant montées et descentes douces au travers du massif du premier plateau des montagnes du Jura.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 8.5 km

Dénivelé positif : 184 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore

Itinéraire

Départ : Salle polyvalente de Gennes

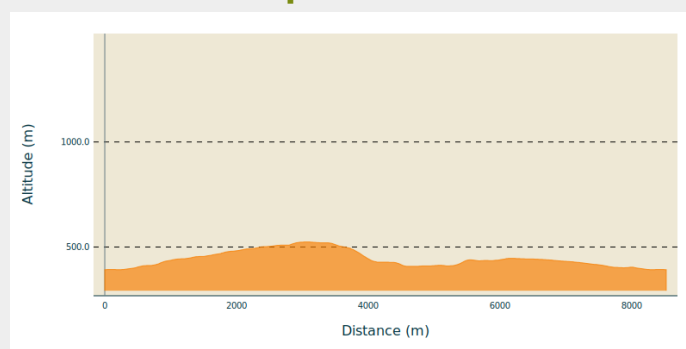
Arrivée : Salle polyvalente de Gennes

Balisage :  PR

Communes : 1. Gennes

2. Nancray

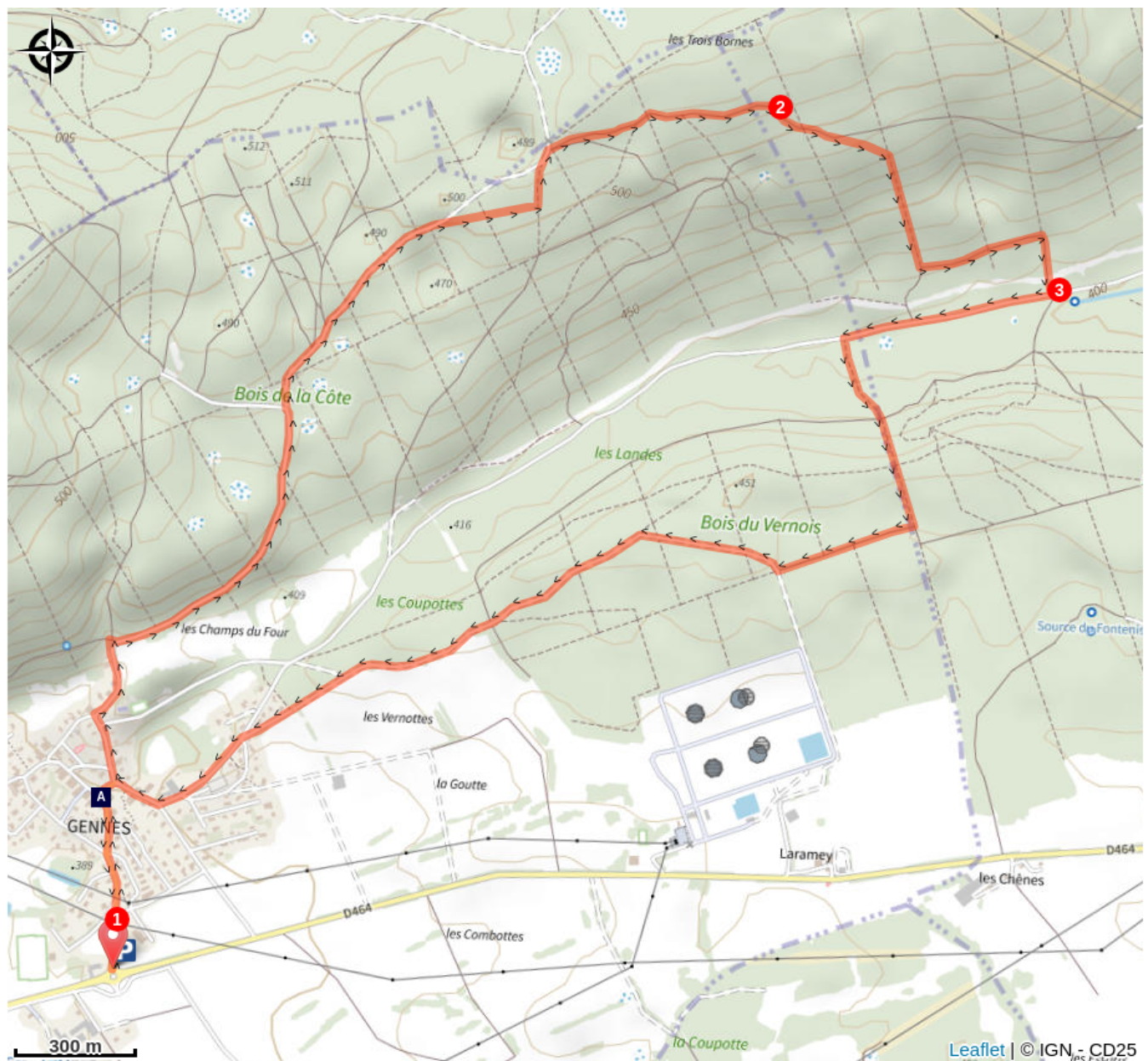
Profil altimétrique



Altitude min 392 m Altitude max 524 m

1. En sortant du parking, montez en direction du village. Arrivé face à la mairie, prenez à droite puis immédiatement à gauche. À l'embranchement suivant, prenez à droite jusqu'à l'entrée du Bois de la Côte. Suivez ensuite la route longeant les Champs du Four et continuez tout droit.
2. Arrivé dans la zone dégagée, continuez tout droit et empruntez le chemin en descente à droite. Prenez à gauche à la troisième intersection (avant d'arriver dans la prairie).
3. Suivez la route à droite sur environ 400 m puis empruntez le chemin boisé à gauche. À l'embranchement, prenez à droite et gardez-la jusqu'à l'arrivée au village. Suivez ensuite la rue des Landes, puis retournez à la mairie avant de descendre vers la salle polyvalente de Gennes pour retrouver le point de départ... et d'arrivée.

Sur votre route...



Mairie-lavoir (A)

Toutes les informations pratiques

niveau 2

Recommandations

Vous allez entrer dans une zone à risque technologique. Si vous entendez la sirène, évacuez la zone.

En tant que sportif, vous êtes toutes et tous « amoureux » de la nature et, par conséquent, sensibles à la protection de l'Environnement.

Respectez le tracé des sentiers et n'utilisez pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles : dunes, marais...).

Pensez aux autres, à la sérénité de la nature. Vous n'êtes pas les seuls à fréquenter les chemins : soyez tolérants avec les piétons, vététistes, cavaliers... Apprenez à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, pour comprendre pourquoi il convient de les préserver.

Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets. Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.

Ne faites pas de feu dans la nature (forêts et zones broussailleuses).

Ne dégradez ni les cultures, ni les plantations et ne dérangez pas les animaux domestiques ou troupeaux. Les agriculteurs ont la gentillesse de vous laisser passer dans leurs pâtures : derrière vous, refermez toujours clôtures et barrières. Tenez les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.

Ne consommez pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.

En période de chasse, renseignez-vous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.

Informez-vous des règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux : les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits.

Comment venir ?

Transports

Accès en bus via la ligne 81 du réseau Ginko.

Accès routier

Depuis Besançon, prendre la D571 en direction de Morre puis la D464 en direction de Nancray. Au second rond-point, prendre la direction de Gennes à gauche.

Parking conseillé

Parking de la salle polyvalente, Gennes

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Moyenne vallée du Doubs

Période de sensibilité :

Site Natura 2000

Lieux de renseignement

Office du tourisme et des congrès du Grand Besançon

52 Grande Rue, 25000 Besançon

info@besancon-tourisme.com

Tel : +33 (0)3 81 80 92 55

<https://www.besancon-tourisme.com/fr/>



Sur votre route...



Mairie-lavoir (A)

La superbe mairie-lavoir bâtie entre 1840 et 1844 figure le centre de la commune. Au départ, les plans ne prévoyaient que la construction d'un lavoir mais les autorités communales ont décidé d'y ajouter un étage afin d'installer la mairie. Le bâtiment est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1975.

Crédit : © Grand Besançon Métropole